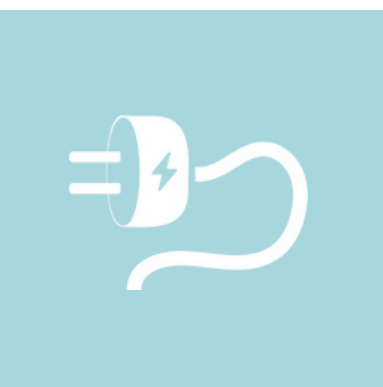
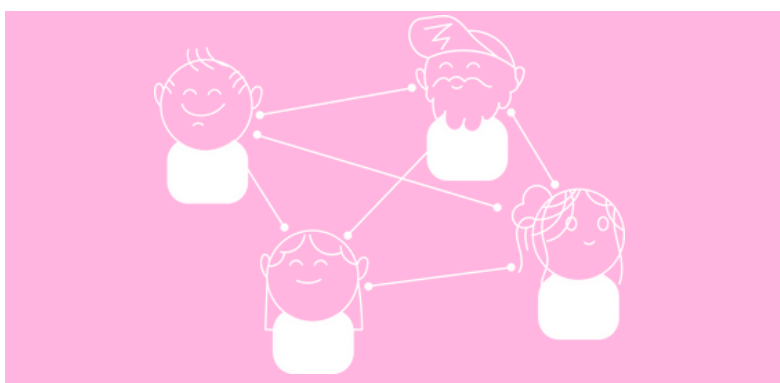
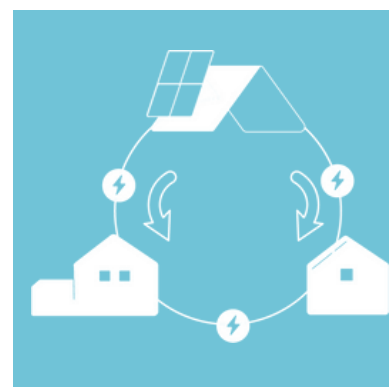


Rapport annuel

2024-2025



**La coopérative
100% bruxelloise
et renouvelable !**



brupower

brupower a été créée en mai 2022 et est une coopérative d'énergie sur la région de Bruxelles-Capitale.

brupower rassemble des citoyennes et citoyens, des petites entreprises engagées ou des organisations publiques, pour investir ensemble dans les énergies renouvelables : l'ensemble des membres sont copropriétaires des installations de production.

Ensemble, nous reprenons le contrôle de notre approvisionnement énergétique, en réduisant notre dépendance des importations d'énergie et des grandes sociétés commerciales. brupower a pour conviction que la transition doit donc être réalisée de manière juste, sociale et démocratique, avec l'ensemble des bruxellois.e.s !

Siège social

brupower sc es
17, Rue Bissé
1070 Anderlecht
Numéro d'entreprise :
0787.241.013

Site web:

www.brupower.be

Nos bureaux:

Coopcity
Rue Coenraets
1060 Saint-Gilles

Email:

hello@brupower.be



brupower.be



[brupower](#)



[brupower](#)



Introduction

Il y a trois ans, brupower n'était qu'une idée : celle que les Bruxellois·es pouvaient reprendre en main leur énergie.

En 2024-2025, brupower a franchi un nouveau cap. Portée par l'énergie de ses 500 membres, la coopérative a concrétisé une étape clé de son histoire : **le lancement du partage d'électricité à l'échelle de la Région bruxelloise.**

Ce rapport retrace une année de **croissance, de défis surmontés, et d'innovations portées collectivement.** Ensemble, nous avons transformé des toitures bruxelloises en sources d'énergie partagée, installé plus de 600 panneaux solaires et, dans un contexte politique incertain, réaffirmé une conviction profonde : la transition énergétique ne sera durable que si elle est sociale, locale et démocratique.

Ce rapport est le **récit** d'une énergie qui circule — entre des panneaux, bien sûr, mais surtout entre des habitant·es, des cafés coopératifs, des écoles, des maisons médicales...

Ce rapport est finalement **un appel** : à rejoindre le mouvement, à bénéficier de notre électricité et à convaincre votre entourage à faire de même, à amplifier l'impact et à imaginer la suite !

Merci !

**Lionel
Delchambre**

Président



Développement de la coopérative en 2024



Les membres de la coopérative en 2024

Comme l'illustre la figure ci-dessous, brupower compte aujourd'hui près de 500 membres. Cette évolution témoigne de la capacité de la coopérative à mobiliser les Bruxellois-es autour d'un projet énergétique citoyen, ancré dans des valeurs de durabilité, de solidarité et de justice sociale.

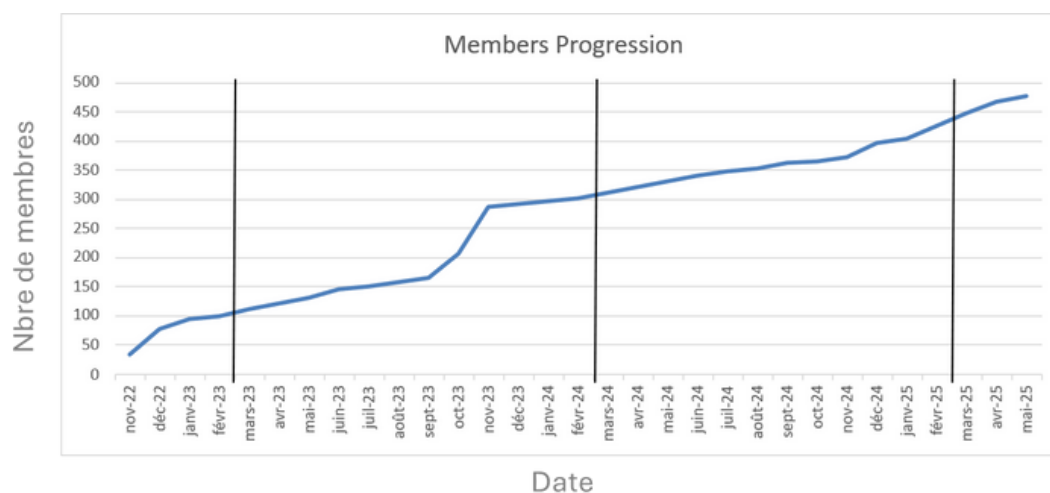
La grande majorité des membres sont des citoyennes et citoyens de la Région de Bruxelles-Capitale, mais la coopérative accueille également d'autres types d'acteurs, en cohérence avec son objectif d'inclusion. On compte ainsi parmi les membres :

- **des acteurs publics**, comme la Société Immobilière de Service Public (SISP) Foyers du Sud ;
- **des Petites et Moyennes Entreprises (PME) engagées**, telles que le café coopératif Mazette ou la Maison Médicale Le Noyer.

L'évolution du nombre de membres reflète un développement par paliers :

- Année 1 : plus de **100 membres** avaient rejoint la coopérative ;
- Année 2 : le nombre de membres a triplé pour atteindre les **300** ;
- Année 3 : la croissance s'est poursuivie à un rythme plus modéré, en raison d'une réorientation stratégique des efforts vers le lancement de l'activité de partage d'électricité. Ce point est détaillé dans les sections suivantes du rapport.

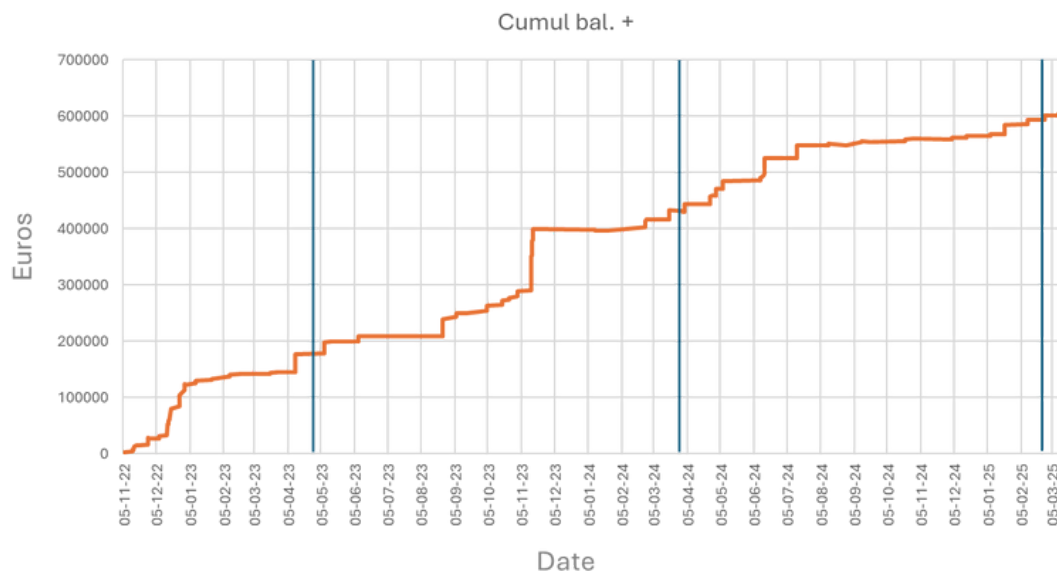
Malgré ce recentrage, nous sommes fiers de compter aujourd'hui près de **500 membres**, preuve de la solidité de notre projet collectif et de l'intérêt croissant qu'il suscite au sein du tissu bruxellois.



Comme l'illustre la figure ci-dessous, le montant de capital levé au cours du dernier exercice est légèrement inférieur à celui des deux premières années d'activité. La courbe orange montre l'évolution du capital cumulé dans le temps, tandis que les lignes bleues marquent les clôtures comptables annuelles de la coopérative.

Lors du premier exercice, près de **200 000 euros** ont été levés. Au cours du deuxième exercice, environ **250 000 euros** supplémentaires ont été collectés, portant le capital total à 450 000 euros.

Enfin, au dernier exercice, ce sont **150 000 euros** additionnels qui ont été levés, faisant passer le capital total de la coopérative à **600 000 euros**.



Cette baisse s'explique par la décision de l'Organe d'Administration de recentrer ses efforts sur le lancement opérationnel du service de partage d'électricité. L'objectif était de permettre aux habitant·es de la Région bruxelloise d'accéder concrètement à l'énergie produite par les panneaux solaires de brupower. Cette priorisation s'est naturellement traduite par une diminution des actions de levée de fonds.

Par ailleurs, l'Organe d'Administration comptait sur la campagne nationale de Notre Énergie pour renforcer la notoriété de la coopérative et encourager davantage de Bruxellois·es à y adhérer. Cependant, cette campagne a eu un impact limité dans la Région bruxelloise. Une nouvelle campagne de capitalisation sera donc lancée d'ici décembre 2025, avec pour objectif de renforcer les fonds propres de la coopérative, d'élargir son réseau de coopérateurs et coopératrices, tout en veillant à respecter les engagements ambitieux en matière d'inclusion.

Développement de l'équipe opérationnelle

Depuis la dernière Assemblée Générale, l'équipe opérationnelle a connu une légère réorganisation. L'Organe d'Administration a en effet décidé de mettre fin à la collaboration avec Jérémie, après avoir constaté que les objectifs de sécurisation foncière pour l'installation de panneaux solaires ne pouvaient être atteints, malgré les ressources mobilisées. Cette décision a été prise collectivement dans une volonté de recentrage stratégique. Jérémie a depuis rejoint Médecins Sans Frontières et nous lui souhaitons le meilleur dans cette nouvelle aventure.

Pour assurer la continuité des missions de prospection de toitures à Bruxelles, **Laurent van Beirs** a rejoint brupower le 19 mai. Fort d'une expérience de plus de 25 ans en tant que commercial, notamment auprès de notre partenaire Belga Solar, il apporte une connaissance approfondie du secteur photovoltaïque et un réseau précieux pour accélérer le développement de notre parc d'installations solaires.

Afin de consolider l'équipe et d'atteindre les objectifs ambitieux de la coopérative, plusieurs démarches ont été initiées au cours de l'année pour obtenir des **financements supplémentaires** :

ACTIVATE

Projet soumis au Fonds de la Transition Énergétique - SPF Économie. Une demande de soutien a été introduite afin d'obtenir un financement pour un équivalent temps plein (ETP), permettant de renforcer la capacité opérationnelle de la coopérative à court terme. Le projet ACTIVATE vise à explorer comment les communautés d'énergie peuvent mobiliser la flexibilité de leurs membres pour renforcer la résilience du système et contribuer à son équilibre.

Community Integrated PV

Projet soumis Horizon Europe - Appel Sustainable, secure and competitive energy supply (HORIZON-CL5-2024-D3-02)

Ce projet permettrait non seulement un soutien financier à l'équipe, mais aussi un ancrage stratégique dans des dynamiques européennes d'innovation sociale et énergétique.

Island of Hope

Projet soumis à SWIFFT. brupower renforce son action grâce à un partenariat avec le monde académique. Ensemble, ils développent des outils pour améliorer le partage d'énergie renouvelable de manière inclusive et durable. Ce projet vise à optimiser les flux énergétiques, réduire les coûts, impliquer les ménages dans la transition énergétique et analyser l'impact des initiatives citoyennes sur les comportements, les inégalités et l'économie locale.

Prix ISE & Prix européen de l'économie sociale

brupower a soumis sa candidature à deux prix reconnus, valorisant les initiatives innovantes et solidaires dans le domaine de l'économie sociale. Une éventuelle dotation financière permettrait de soutenir l'embauche de personnel additionnel et de renforcer la visibilité de la coopérative.

Enfin, si aucune de ces initiatives ne devait aboutir positivement, l'Organe d'Administration envisage l'ouverture d'une ligne de crédit dédiée au financement d'un ETP supplémentaire. Cette mesure permettrait de maintenir une dynamique de développement tout en assurant une gestion responsable des ressources humaines et financières de la coopérative, tel que cela sera décrit dans le plan de développement de la coopérative pour l'année à venir.



L'équipe salariée : Caroline Marquet et Laurent van Beirs

Les projets de production d'énergie renouvelable

Solaire en région bruxelloise

Lors de la dernière Assemblée Générale, brupower avait tiré la sonnette d'alarme concernant la difficulté d'accès à des toitures disponibles en Région bruxelloise, condition indispensable pour valoriser le capital citoyen levé et déployer de nouvelles installations solaires. Les membres de la coopérative ont réagi avec une grande réactivité et solidarité. Grâce à cet engagement collectif, la coopérative est aujourd'hui fière d'annoncer que les objectifs de production présentés l'an dernier sont en passe d'être atteints.

En 2024, brupower avait installé **336 panneaux solaires** représentant une puissance totale de **141 kWc**, pour un investissement de **145 000 euros**.

Cette année, ces résultats sont en forte progression : **608 panneaux solaires** ont été installés, soit une puissance de **255 kWc**, pour un investissement total de **240 000 euros**. Plusieurs autres projets, estimés à 175 kWc, sont en cours de développement, pour une installation durant la deuxième moitié de 2025.

**608**

panneaux solaires
installés

**255**

kWc
installés

**240k**

euros
investis

**175 kWc**

en cours de
développement



Typologie des projets développés par brupower

brupower développe actuellement **trois grands types** de projets d'installations photovoltaïques en Région de Bruxelles-Capitale, chacun répondant à des contextes spécifiques et reposant sur des principes de solidarité énergétique :



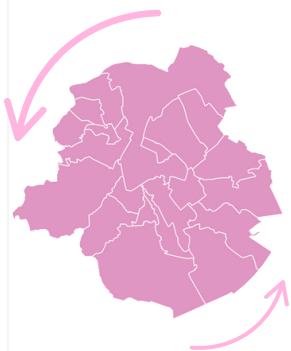
1. Projets en copropriété

Dans ce modèle, l'**Assemblée Générale de Copropriétaires** décide de collaborer avec brupower pour l'installation de panneaux solaires sur la toiture de l'immeuble. Ces panneaux sont raccordés au compteur des communs, ce qui permet à la copropriété de bénéficier d'une électricité à très bas coût. L'éventuel surplus de production peut ensuite être partagé entre les résident·es de l'immeuble ou, s'il est suffisant, réinjecté au niveau régional via les mécanismes de partage énergétique.



2. Projets de quartier solaire

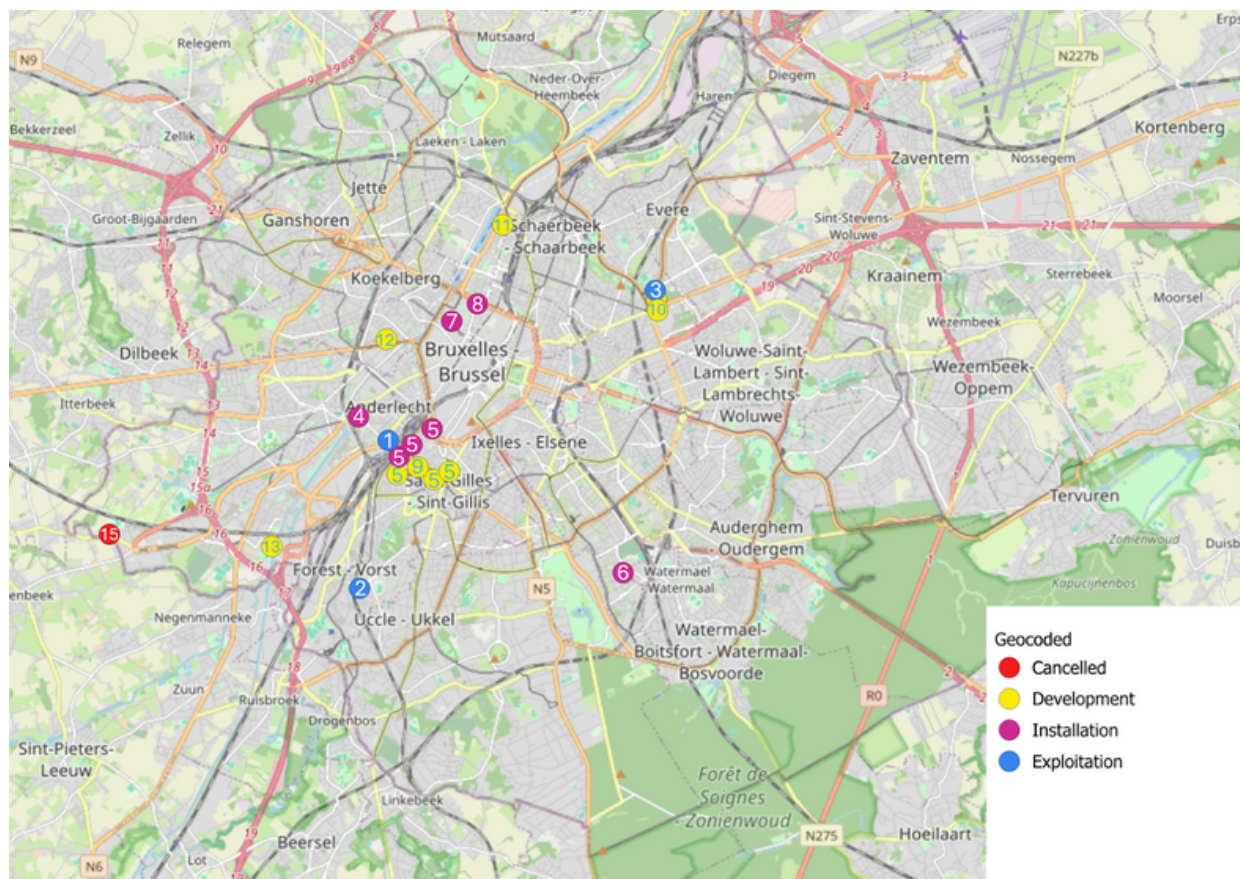
Ce modèle innovant, conçu par brupower, permet le déploiement de panneaux solaires à l'échelle d'un **quartier**. Les habitant·es intéressé·es mettent individuellement leur toiture à disposition du projet. En contrepartie, ils·elles bénéficient en priorité d'une électricité produite localement, à un tarif particulièrement avantageux et stable dans le temps. L'excédent de production peut ensuite être redistribué entre les membres du quartier, renforçant ainsi la solidarité énergétique locale.



3. Projets régionaux d'envergure

Enfin, brupower mène également des projets à une plus grande échelle, en partenariat avec des acteurs publics ou associatifs. Un exemple emblématique est le projet de Saint-Gilles, qui vise à mutualiser des surfaces de toitures communales ou privées pour développer une production solaire significative au bénéfice des habitant·es de la commune, en particulier les publics précarisés.

L'ensemble des projets actuellement déployés sont visualisables sur la carte ci-dessous. Chaque projet est ensuite détaillé dans les pages suivantes du rapport.



Les projets sont classés selon leur stade d'avancement :

- **En exploitation** : toutes les démarches administratives sont terminées et le projet est pleinement opérationnel.
- **En installation** : les panneaux solaires sont déjà installés et peuvent produire de l'électricité, mais certaines démarches restent à finaliser (étude de conformité, démarches auprès du gestionnaire de réseau et du régulateur, installation de compteurs intelligents).
- **En développement** : les conventions de mise à disposition sont signées, les visites techniques sont planifiées et les démarches administratives sont en cours.

Projets en exploitation

1 - DoucheFLUX [21 kWc]

Premier projet réalisé par brupower, emblématique de ses valeurs. Installés sur les locaux de l'ASBL DoucheFLUX, qui offre services et accompagnement aux personnes sans-abri à Bruxelles, les panneaux permettent de réduire leur facture énergétique et soutiennent directement leurs activités sociales.

3 - ACP Leo II [120 kWc]

Première copropriété équipée par brupower. Le projet a vu le jour grâce à l'initiative d'un coopérateur actif et à l'engagement d'une habitante, permettant à plusieurs logements de profiter directement de l'électricité produite sur leur toiture.

2 - Quartier solaire Messor [26 kWc]

Premier quartier solaire co-développé par brupower avec un collectif d'habitants de la cité-jardin Messor, dont une partie appartient à la Société Immobilière Sociale ABC. Cinq maisons sont équipées, et 25 ménages du quartier peuvent bénéficier du partage de l'électricité produite.



Projets en cours d'installation

4 - CLTB Transvaal [24 kWc]

Projet développé avec le Community Land Trust Belgique (CLTB). À chaque rénovation d'habitation par le CLTB, brupower y installe des panneaux pour garantir un logement bas carbone accessible aux publics vulnérables.



5 - Marché public St-Gilles [70 kWc]

Premier quartier solaire co-développé par brupower avec un collectif d'habitants de la cité-jardin Messor, dont une partie appartient à la Société Immobilière Sociale ABC. Cinq maisons sont équipées, et 25 ménages du quartier peuvent bénéficier du partage de l'électricité produite.

6 École St-Joseph [36 kWc]

Grâce à l'implication d'un coopérateur actif, des panneaux ont été installés sur le toit de l'école, permettant de réduire la facture énergétique. L'électricité excédentaire est partagée avec les voisins et parents d'élèves, notamment pendant les vacances.

7- Huis van Vrede [7 kWc]

Petite installation sur une ASBL de soutien aux sans-abri. Malgré sa taille modeste, ce projet a un fort impact social en contribuant à une société plus solidaire.

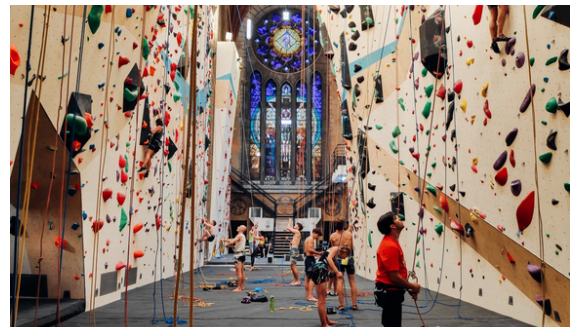
9 - Salle Maniak Padoue [65 kWc]

Première copropriété équipée par brupower. Le projet a vu le jour grâce à l'initiative d'un coopérateur actif et à l'engagement d'une habitante, permettant à plusieurs logements de profiter directement de l'électricité produite sur leur toiture.



8 - ACP The K [34 kWc]

Projet en copropriété porté par un habitant engagé. Après validation en assemblée générale, les panneaux ont été installés, au bénéfice direct des résidents.



10 - Quartier solaire Compagnons

Deuxième projet de quartier solaire, piloté par un coopérateur engagé. L'installation prévue cet été équipera quatre à cinq maisons, avec un partage d'électricité entre voisins.

Projets en développement

11 - CLTB Anvers

Deuxième projet en partenariat avec le Community Land Trust, en phase préparatoire.



12 - ACP Vanderkindere

Copropriété en trois blocs. L'un d'eux a décidé de collaborer avec brupower pour l'installation de panneaux sur son toit.

13 - CRB (Club d'aviron)

Projet en cours avec une ASBL située au bord du canal à Anderlecht. La grande toiture permettra non seulement de couvrir une partie des besoins du club, mais aussi de fournir de l'électricité à des riverains, un partenariat est en développement avec le quartier de La Roue.

 Notre énergie

À nous l'énergie éolienne



L'éolien en mer avec Seacoop - Notre Energie

De plus, la coopérative a choisi de diversifier ses activités de production d'énergie renouvelable en rejoignant le **consortium Seacoop** regroupant les coopératives de la fédération REScoop en Belgique afin d'investir dans l'éolien offshore.

SeaCoop a été fondée en 2022 par brupower ainsi que 33 autres coopératives citoyennes belges actives dans le secteur de l'énergie, toutes membres de REScoop, avec pour objectif de participer à des projets de parcs éoliens en mer.

En novembre 2024, les documents de l'appel d'offres public pour la nouvelle Zone Princesse Élisabeth 1 ont été publiés. L'attribution est prévue pour fin 2025, avec un démarrage des travaux en 2027. Ceux-ci dureront plus de 4 ans. Pour cet appel d'offres, SeaCoop s'associe au consortium Haddock Wind (composé d'Eneco, Ocean Winds, Otary et SeaCoop).

34

Coopératives belges impliquées





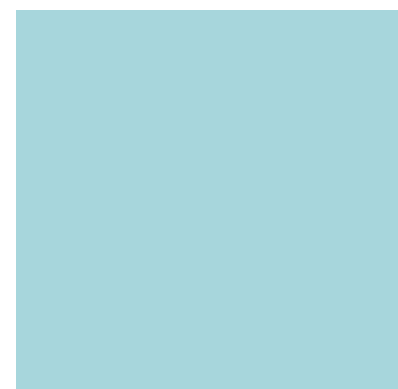
La coopérative brupower est activement impliquée dans ce projet à travers deux de ses groupes de travail : **le groupe Communication**, qui contribue à l'élaboration du plan de communication et de participation citoyenne; et **le groupe Projets**, qui participe à la définition des stratégies de sourcing énergétique et à la gestion des risques associés au projet.

SeaCoop en 2024 a déjà conclu un accord pour acquérir une partie d'un parc éolien en mer du Nord, **Northwind**. Cette participation donne à SeaCoop une capacité de production indirecte de 15 MW, soit l'équivalent de **cinq éoliennes**, ce qui correspond à une production d'électricité pour environ **15 000 ménages**.

Pour lever les fonds nécessaires, brupower a rejoint la campagne « **Notre Énergie** », préparée et lancée le 18 février 2025 au niveau national et durant 6 semaines. Cette campagne a permis de récolter **50 000 euros**, un résultat encourageant mais insuffisant pour couvrir l'investissement engagé dans SeaCoop. Une nouvelle campagne de levée de fonds spécifique à ce projet est donc prévue avant la fin de l'année afin d'atteindre les objectifs financiers de brupower.

Si le consortium Haddock Wind remporte l'appel d'offres pour la Zone PEZ1, une levée de fonds importante sera organisée à la fin de l'année 2026. SeaCoop aura la possibilité d'investir plus de **40 millions d'euros** dans ce projet entre fin 2026 et le démarrage de l'exploitation en 2031.

L'organe d'administration de SeaCoop s'est réuni 15 fois en 2024. Quatre assemblées générales ont eu lieu les 23 avril, 7 juillet, 2 octobre et 5 novembre. Le capital a été porté à 10,6 millions d'euros et SeaCoop compte désormais 7 équivalents temps plein.



50 000

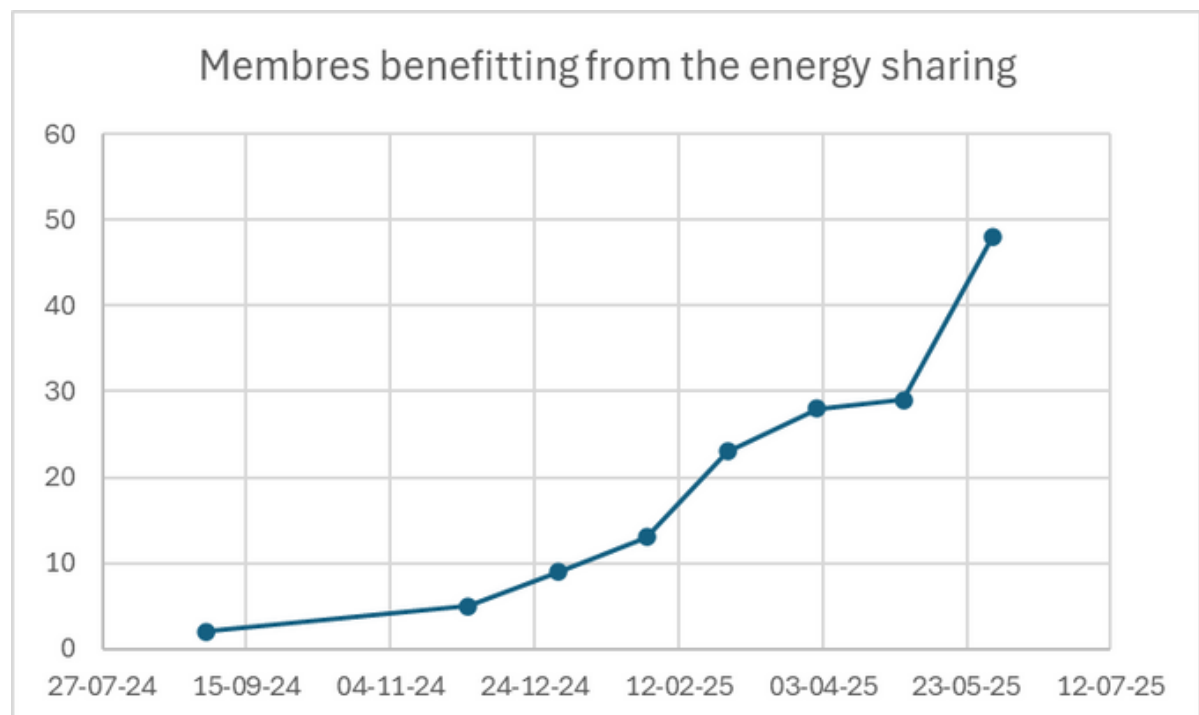
euros récoltés par brupower
pendant la campagne de 15
lancement

Bénéficiaire de l'électricité produite à Bruxelles : le lancement du partage d'énergie

Une fois le capital citoyen investi et les panneaux solaires installés sur des toitures bruxelloises, la mission de brupower ne s'arrête pas là : il s'agit ensuite de **permettre aux Bruxellois-es de bénéficier directement de cette électricité locale et renouvelable**. C'est dans cet objectif que la coopérative a lancé son activité de partage d'électricité à l'échelle régionale.

Désormais, tout habitant-e de la Région bruxelloise, ainsi que les acteurs publics ou les petites et moyennes entreprises partageant les valeurs de brupower, peuvent accéder à cette électricité produite localement par la coopérative.

Évolution du nombre de membres bénéficiaires



L'activité de partage d'énergie a été lancée à titre pilote en septembre 2024 avec un petit groupe de membres de la coopérative. Forts de cette première phase de test, nous avons progressivement élargi l'accès à l'ensemble des membres à partir de 2025.

La figure ci-dessus présente l'évolution du nombre de membres ayant effectivement rejoint cette activité. Cela comprend les membres ayant souscrit une part, demandé l'installation d'un compteur intelligent (smart meter), signé le contrat de partage et dont le contrat a été enregistré sur la plateforme de Sibelga.

À ce jour, **30 membres** ont rejoint le dispositif de partage d'électricité, consommant ensemble **6 000 kWh** produits par les installations solaires de la coopérative. Cette énergie représente **29 % de leur consommation totale** au cours du premier trimestre 2025. Ce taux est amené à augmenter naturellement avec le retour de l'ensoleillement durant l'été. L'électricité partagée est **locale, 100 % renouvelable** et proposée à un tarif **inférieur à la moyenne du marché**, renforçant ainsi l'impact économique et écologique pour les membres participants.

Comme le montre la figure, le nombre de participants devra **quasiment doubler en juin 2025**, et l'objectif est d'atteindre **200 membres** engagés dans le partage d'ici la fin de l'été. Cette dynamique confirme le potentiel de croissance de ce modèle au sein de la coopérative.

Comment bénéficier de notre électricité?

Bénéficiez de notre énergie en 3 étapes simples



Devenez coopérateur·ice

Investissez à partir de 50 euro, l'équivalent d'un morceau de panneau solaire!




Installez un compteur intelligent

Sibelga s'occupe de l'installer chez vous, gratuitement !




Signez le contrat d'achat d'électricité

Accédez au formulaire via notre site web.



Sibelga répartit la production solaire toutes les 15 minutes. En cas d'insuffisance, votre fournisseur traditionnel prend le relais. Vous recevrez deux factures : une de brupower et une de votre fournisseur, dont le contrat doit être maintenu pour assurer l'approvisionnement.

<http://www.brupower.be / hello@brupower.be>

Pourquoi rejoindre le partage d'électricité ?

Il est essentiel que les membres de brupower rejoignent le partage d'électricité, car il s'agit de l'activité cœur de la coopérative : fournir une électricité **citoyenne, renouvelable, locale et à prix stable**.

Au-delà de cet objectif de transition énergétique solidaire, l'enjeu est également économique : l'énergie non consommée par les membres est automatiquement revendue sur le réseau, à des conditions souvent peu favorables pour la coopérative. Cela signifie qu'une part de la valeur créée collectivement est perdue.

En rejoignant le partage, **les membres renforcent la viabilité économique du projet, tout en bénéficiant directement de l'énergie produite par leur propre investissement.**



Informez, sensibilisez et s'intégrer dans l'écosystème citoyen de la Région

Le bru'pop, la rencontre incontournable de la coopérative

Tous les 6 mois, brupower organise un événement rassemblant nos coopérateur·trice·s, nos bénévoles, ambassadeur·ice·s et sympathisant·e·s pour partager les nouvelles de la communauté brupower, c'est le bru'pop.

Le bru'pop du printemps est toujours l'occasion de fêter **notre anniversaire**. Ainsi, le 7 juin 2024, nous avons célébré notre 2 ans dans un des premiers projets photovoltaïques raccordés à DoucheFLUX.

Nous avons pu organiser une présentation du projet et des toitures. Ce fût l'occasion également de tester le jeu d'animation autour du partage de l'énergie.



Activités d'information

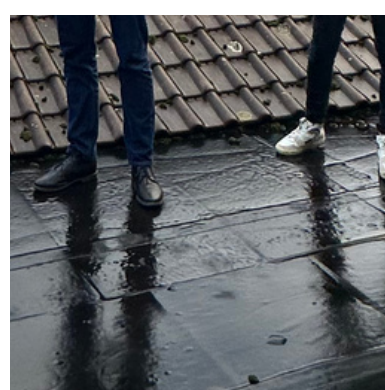
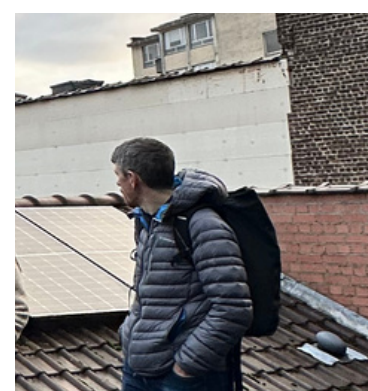
Le 3 décembre 2024, brupower a organisé une conférence de presse en collaboration avec Rescoop.eu dans les locaux de DoucheFLUX, afin de valoriser ses activités et sensibiliser un public plus large aux enjeux des communautés énergétiques citoyennes. L'événement visait à illustrer **l'impact sociétal d'une transition énergétique portée par les citoyens**, à travers des exemples concrets comme le projet photovoltaïque installé sur le toit de DoucheFLUX.

La matinée avait deux objectifs principaux : faire découvrir un projet emblématique de brupower sur le terrain et renforcer la compréhension des politiques européennes qui soutiennent ce type d'initiative citoyenne. L'événement a permis d'accroître la visibilité de la coopérative, de valoriser les partenariats en cours, et de réaffirmer l'importance de **la dimension sociale dans la transition énergétique**. Grâce à cette action et à l'envoi d'un communiqué de presse, une dizaine de retombées médiatiques ont été enregistrées.



1. **RTBF (FR)** <https://www.rtf.be/article/des-douches-chaudes-alimentees-par-des-panneaux-solaires-pour-les-personnes-sans-chez-soi-a-anderlecht-11472116>
2. **Brussels Times** <https://www.brusselstimes.com/belgium/1338344/affordable-green-electricity-for-homeless-people-in-brussels>
3. **La Libre (FR)** <https://www.lalibre.be/dernieres-depeches/2024/12/03/de-lelectricite-verte-et-abordable-fournie-aux-personnes-sans-chez-soi-a-bruxelles-6TL3H46KHJA5HCHWNYZN3UMKLM/>
4. **BX1 (FR)** <https://bx1.be/categories/news/des-panneaux-solaires-poses-sur-le-toit-de-lasbl-doucheflux-qui-aide-les-sans-abris/>
5. **DH (FR)** <https://www.dhnet.be/dernieres-depeches/2024/12/03/de-lelectricite-verte-et-abordable-fournie-aux-personnes-sans-chez-soi-a-bruxelles-6TL3H46KHJA5HCHWNYZN3UMKLM/>
6. **Brussels Times** <https://www.brusselstimes.com/brussels-2/1339945/people-power-the-citizen-cooperative-building-solar-panels-across-brussels>
7. **Euractiv** <https://www.euractiv.com/section/eet/news/local-energy-communities-pinning-hopes-on-new-commission/>
8. **La Libre (FR)** <https://www.lalibre.be/planete/2024/12/05/nous-voulons-produire-un-maximum-denergie-renouvelable-et-faire-baisser-les-prix-de-lelectricite-IZVZLAFGABBGTCN2K54VF47BLI/>

Le GT Communication poursuit également ses actions de communication sur divers réseaux sociaux et à travers la newsletter.



Structuration de brupower : création d'une ASBL complémentaire à la coopérative

Afin de soutenir le développement de ses activités et de **renforcer l'implication citoyenne**, brupower franchit une nouvelle étape importante : la proposition de la création d'une association sans but lucratif (ASBL) lors de l'Assemblée Générale 2025. Cette évolution s'inscrit dans une volonté de **professionnaliser l'animation bénévole**, de **limiter les risques opérationnels** liés à la montée en puissance des projets, et de mieux répondre aux **opportunités de financement public et privé**.

Pourquoi créer une ASBL ?

Face à l'engagement croissant des bénévoles au sein de la coopérative, il est devenu essentiel de disposer d'une structure adaptée pour :

- Encadrer les bénévoles, notamment via une assurance spécifique couvrant leurs activités ;
- Mobiliser des moyens financiers dédiés à l'animation des groupes de travail et à la coordination des actions bénévoles.

La création de cette ASBL accompagne également un moment charnière pour la structuration de brupower, en lien avec l'émergence de l'emploi salarié dans la coopérative. Cette séparation des rôles permettra de limiter les risques opérationnels liés au montage et à la gestion des projets énergétiques, tout en facilitant la création de nouveaux postes autour de l'animation citoyenne, la sensibilisation et le plaidoyer.

Une gouvernance commune et cohérente

brupower coopérative et brupower ASBL partagent **une même finalité** : impliquer concrètement les citoyens et les acteurs publics dans une transition énergétique locale, durable et juste.

Pour garantir cette cohérence, une gouvernance commune sera mise en place :

- Un **Conseil d'administration unique** pilotera les deux entités ;
- Tous les membres de la coopérative deviendront **membres de l'ASBL** : un accord sera demandé aux membres actuels, et une clause spécifique sera ajoutée lors de l'adhésion des nouveaux membres ;
- Les bénévoles seront enregistrés au sein de l'ASBL, ce qui permettra notamment de souscrire à une **assurance adaptée** à leurs activités.

Projets subsidiés

brupower est impliquée dans plusieurs projets d'innovation en Région bruxelloise financé par les autorités publiques, ce qui lui permet de poursuivre deux objectifs complémentaires :

- **Renforcer son expertise** et participer à la co-construction d'outils favorisant une transition énergétique réellement juste à l'échelle régionale ;
- **Accroître sa capacité opérationnelle** pour mieux atteindre les objectifs fixés par la coopérative.

Les trois projets auxquels brupower participe actuellement sont décrits ci-dessous.

PYSI



Dans le cadre du programme « Prove Your Social Innovation » (PYSI) lancé par Innoviris, brupower s'engage dans une démarche d'innovation sociale afin de répondre à des enjeux majeurs liés à la fourniture d'électricité en Région bruxelloise. Ce programme vise à **soutenir les entreprises qui développent des services à fort impact social** dans une logique d'entrepreneuriat démocratique. brupower a identifié deux problématiques centrales : le manque de diversité parmi les fournisseurs d'énergie dans la région, et une précarité énergétique touchant 27,4 % des ménages.

Grâce au soutien du PYSI, brupower souhaite **co-construire avec les citoyennes et citoyens une méthode de tarification juste et transparente**, adaptée aux réalités socio-économiques et réglementaires locales. Avant de passer à cette phase participative, la coopérative se concentre sur la collecte et l'analyse des données nécessaires pour concevoir un service réaliste et pertinent, capable de répondre concrètement aux besoins identifiés.

EMPOWER



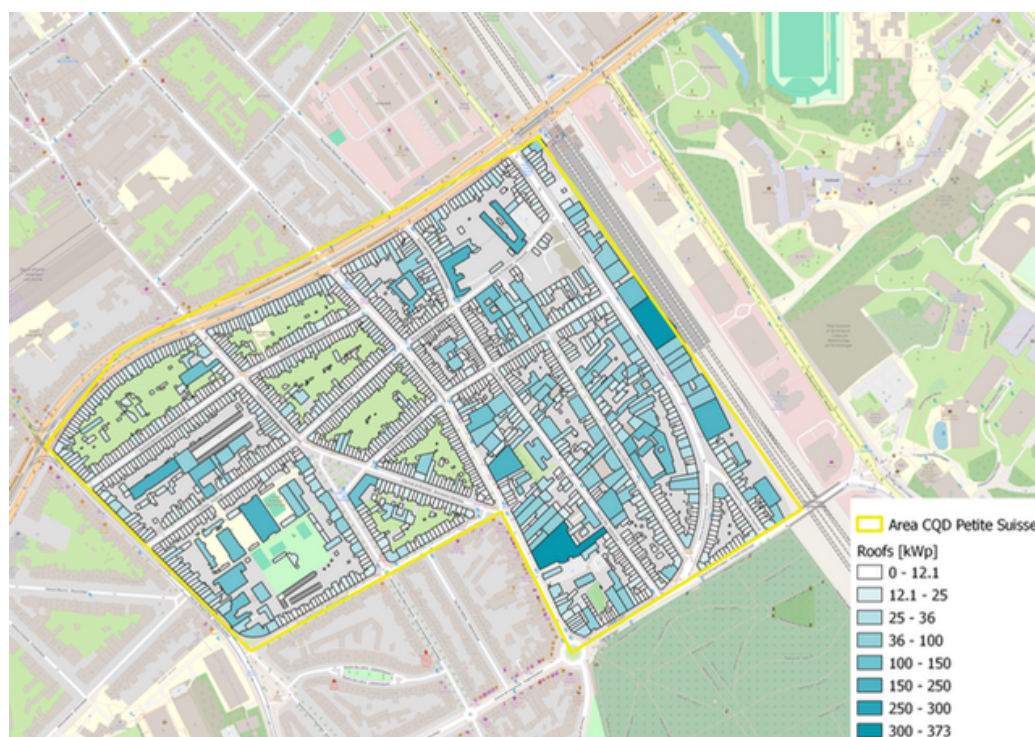
Dans le cadre du projet EMPOWER, brupower joue un rôle clé aux côtés de **trois communes bruxelloises** et de l'ASBL Énergie Commune pour lever les freins au développement du partage d'énergie à Bruxelles. Bien que cette activité soit désormais encadrée au niveau régional depuis l'ordonnance électricité d'avril 2022, les projets concrets restent peu nombreux en raison de barrières institutionnelles, techniques et socio-économiques. brupower apporte son expertise citoyenne en tant que première Communauté d'énergie citoyenne à Bruxelles, pour favoriser une gouvernance démocratique et inclusive de ces futurs projets d'énergie partagée.

En tant que représentant des citoyennes et citoyens, brupower participe activement à l'identification des sites pilotes, à la conception de solutions concrètes et à la mobilisation des acteurs locaux. L'objectif est de **développer des modèles reproductibles de production solaire et de partage d'électricité** à l'échelle des quartiers en collaboration avec les acteurs publics, afin de garantir un accès équitable à une énergie propre et abordable. En contribuant à **renforcer les capacités des communes** et en plaçant les citoyen·nes au cœur du processus, brupower s'inscrit pleinement dans une dynamique de transition énergétique juste et durable pour la Région bruxelloise.

Contrat de Quartier Durable XL

Comme présenté dans la partie projets de production, brupower développe des « **quartiers solaires** » en mobilisant ses propres ressources, à condition qu'une dynamique citoyenne locale soit présente. C'est notamment le cas pour les quartiers Messor et Compagnons, où la coopérative a pu s'appuyer sur l'engagement des habitant·es. Cependant, certains quartiers, comme Petite Suisse à Ixelles, sont plus vulnérables et peinent à initier ce type de démarche. Le Contrat de Quartier Durable (CQD) Petite Suisse a d'ailleurs mis en évidence une surreprésentation de critères socio-économiques défavorables à l'accès à la production d'énergie photovoltaïque dans ce quartier.

Dans ce contexte, brupower a répondu à un appel à opérateur dans le cadre du CQD Petite Suisse, avec pour objectif de concentrer ses efforts sur ce territoire. La coopérative y développe un projet visant à installer des panneaux solaires en collaboration avec les habitant·es et à organiser le partage local des excédents de production. L'enjeu est de **rendre accessible l'énergie solaire dans un quartier où les obstacles économiques et techniques sont particulièrement marqués**, et de démontrer que la transition énergétique peut aussi être un levier d'inclusion sociale.

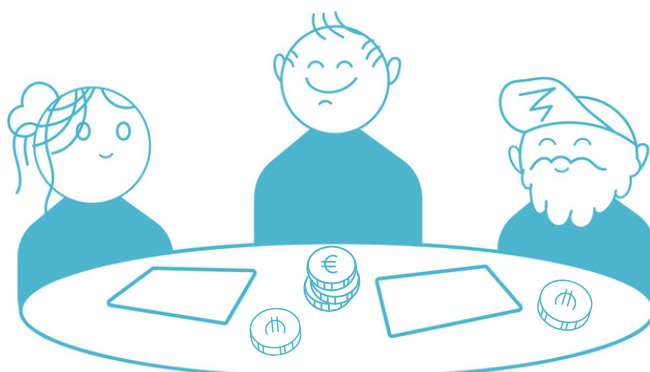


Carte "potentiel solaire" développée dans le cadre du CQD Petite Suisse.

Le bilan financier de la coopérative en 2024

L'exercice écoulé présente plusieurs éléments financiers significatifs, qui traduisent à la fois l'évolution positive de la coopérative et les défis structurels liés à son modèle économique.

Compte	2024-2025	Progression N vs N-1
Chiffre d'affaire	2 097,45	N/A
Immobilisation	513.291,30	1156%
Coût opérationnel	24.634,30	-17%
Coût salarial	70.884,00	168%
Autre produit d'exp	105 100,26	121%
Résultat	(4 842.50)	N/A



1 - Des Immobilisations physique et financières en forte hausse : un signal positif

L'augmentation importante des immobilisations reflète directement **l'atteinte des objectifs d'investissement de la coopérative**. Cette croissance est due à l'investissement dans de nouveaux projets photovoltaïques sur le territoire bruxellois. Elle illustre concrètement la transformation du capital citoyen en installations de production d'énergie renouvelable, avec un impact tangible sur le territoire. Ce montant inclut également les premiers investissements dans le projet Electra via la coopérative **Seacoop**, dont brupower est membre.

2 - Maîtrise des coûts opérationnels malgré l'augmentation des activités

Lors de la précédente clôture, il est apparu que les coûts opérationnels (coût de fonctionnement hors coût salarial) étaient trop élevés. Grâce aux efforts de l'équipe salariée et cela bien que l'activité de la coopérative se soit intensifiée (nouveaux projets, lancement du partage d'électricité, renforcement des partenariats), les coûts opérationnels ont **diminué significativement**. Cela témoigne de l'engagement de l'équipe brupower pour une gestion rigoureuse et efficace des ressources.

3 - Une Augmentation des coûts salariaux : un investissement dans les compétences

La hausse des charges de personnel est logique principalement liée au **renforcement de l'équipe opérationnelle**, indispensable pour piloter le déploiement des nouveaux projets et accompagner la mise en œuvre du partage d'électricité. Cette augmentation est cohérente avec la montée en puissance des activités et prépare la coopérative à ses ambitions de développement.

4 - Un chiffre d'affaires encore limité, mais à relativiser

Le chiffre d'affaires reste faible sur l'exercice, ce qui s'explique principalement par un **décalage temporel entre l'installation des panneaux solaires et leur mise en production effective**, mais aussi par un manque de **participants au partage**. Une part importante des installations a été finalisée à la fin de l'hiver 2024, une période de faible ensoleillement, ce qui a limité la quantité d'électricité produite, et donc la facturation de l'électricité autoconsommée ou partagée.

Ce chiffre devrait toutefois évoluer significativement à la hausse au cours du prochain exercice, une fois les installations pleinement actives pendant la saison solaire.

Il est donc essentiel que les membres de la coopérative rejoignent le dispositif de partage d'électricité. En consommant l'électricité produite localement, les membres permettent à brupower de générer des recettes régulières et stables, renforçant ainsi la viabilité économique de la coopérative et la valorisation du capital citoyen. À l'inverse, l'électricité non consommée par les membres est revendue sur le réseau à des conditions moins favorables, ce qui limite son **impact économique**.

Cet enjeu sera suivi de près et fera l'objet d'un point d'attention particulier lors de la prochaine Assemblée Générale.

5 - Les autres produits d'exploitation en forte hausse.

Les autres produits d'exploitation couvrent les **subsidés obtenus par brupower** avec le soutien de fonds communaux, régionaux et européen. Cette croissance nous permet toujours de faire face à notre charge opérationnelle et donc de limiter fortement le résultat négatif de notre activité débutante. Ces soutiens sont absolument cruciaux pour permettre à brupower de développer ses activités innovantes et à fort impact social.

6 - Résultat net négatif : une perte maîtrisée, en ligne avec la phase de développement

Le résultat de l'exercice s'établit à un négatif (4 840) euros, ce qui reste modeste et aligné avec la phase d'investissement et de croissance de la coopérative. Cette troisième année de perte est normale compte tenu de notre modèle d'affaires et la nature industrielle de la coopérative. Notre plan financier montre **un retour à l'équilibre en 2027**. Cette perte est équivalente à notre chiffre d'affaires diminué de l'amortissement de nos installations en cours et nos charges financières, naturellement non éligible aux subsides. Il est cependant important de pointer que cette perte mineure n'est pas en ligne avec le plan financier présenté aux actionnaires à l'Assemblée Générale 2024 - elle est bien moindre, grâce notamment au soutien en subside que nous avons reçu pour nos activités d'animation et de recherche.

7 - Consommation du capital citoyen

Il est important de souligner que, bien que l'Organe d'Administration ait sollicité la possibilité d'utiliser jusqu'à 10 % du capital citoyen pour soutenir le développement opérationnel, **ces fonds n'ont finalement pas été mobilisés**. Toutes les activités prévues ont pu être menées à bien sans puiser dans cette réserve, ce qui démontre une gestion prudente et responsable des ressources financières mises à disposition par les membres.

Le plan de développement de la coopérative pour l'année 2025-2026

Priorités stratégiques pour 2025

Le plan d'affaires de brupower repose sur trois piliers complémentaires, qui doivent être équilibrés pour assurer le succès et la durabilité du modèle coopératif :

1 - Financement citoyen

La levée de fonds auprès des citoyen·nes constitue la base du financement des investissements en production. En 2025, ce pilier est mis à l'épreuve par deux évolutions majeures :

- **la fin du mécanisme de tax shelter**, qui réduira l'attractivité fiscale des investissements citoyens,
- **l'accélération du développement de projets de production**, qui exige davantage de capitaux.

brupower devra adapter sa stratégie de levée de fonds pour continuer à mobiliser l'épargne citoyenne tout en diversifiant ses sources de financement. Le renforcement du ratio dette/fonds propres est un enjeu stratégique clé.



2 - Développement de la production solaire

Le développement de projets photovoltaïques reste central pour permettre à la coopérative de produire une énergie renouvelable, locale et coopérative. Malgré un contexte de marché défavorable et un cadre réglementaire encore en exploration pour les Communautés d'Énergie Citoyenne, brupower a démontré une capacité de croissance rapide en 2024.

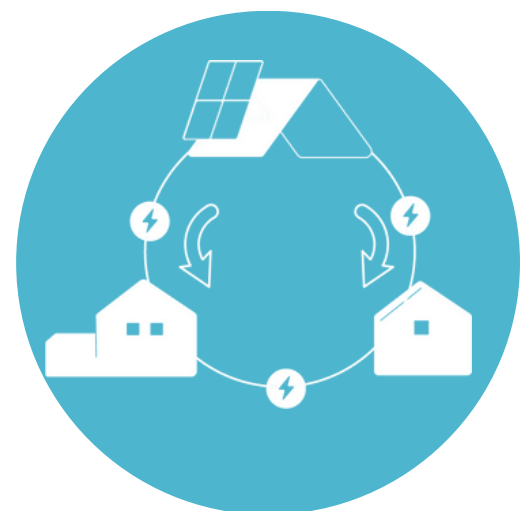
En 2025, la priorité sera de **maintenir cette dynamique, tout en sécurisant des lignes de financement bancaire permettant de soutenir l'investissement.**



3 - Participation au partage d'énergie

Le partage d'électricité entre membres est le cœur de l'identité coopérative de brupower : il concrétise l'accès direct à une énergie locale, verte et moins chère.

Cependant, le taux d'adhésion au dispositif de partage reste encore modeste. En 2025, **la montée en puissance de cette activité constituera l'un des plus grands défis de l'année.** C'est en démontrant la viabilité et l'intérêt du modèle de partage que brupower pourra asseoir sa crédibilité et préparer l'extension de ses services en 2026.



Deux priorités majeures pour fin 2025

Conformément au plan de développement présenté à l'Assemblée Générale 2024, brupower poursuit les objectifs définis en début d'année. Les résultats en matière de déploiement de production solaire sont encourageants et sur la bonne voie pour atteindre les cibles fixées. D'ici à la fin de l'année 2025, deux priorités majeures guideront les actions de la coopérative :

»» Étendre le partage d'électricité

Objectif à court terme: Avec l'arrivée de l'été et la pleine production des installations photovoltaïques, l'enjeu immédiat est de **permettre au plus grand nombre de membres de rejoindre le système de partage d'électricité**. Cela leur permettra de bénéficier d'une électricité renouvelable, locale et moins chère que les tarifs du marché. Ce déploiement est également crucial pour stabiliser les revenus de la coopérative.

Afin d'atteindre notre objectif de 80% de consommation locale, la coopérative devra recruter **500 membres (200 d'ici fin de l'été)** dans le partage d'ici **la fin de l'année**. Nous explorons à la fois les clients particulier, mais aussi les clients professionnels qui seront la priorité de l'équipe opérationnel.

D'ici à l'été 2025, l'accent sera mis sur l'adhésion au partage afin de permettre à la coopérative d'atteindre sa viabilité.

»» Finaliser la levée de fonds

(objectif fin d'année). Entre octobre et décembre 2025, brupower devra intensifier ses efforts pour **élargir sa base de coopérateurs et compléter sa levée de capital**.

La participation à SeaCoop, bien qu'elle représente une opportunité de diversification stratégique, exerce une pression sur les capacités d'investissement dans les projets solaires locaux. **Un objectif de 300 000 euros supplémentaires** devra être atteint pour maintenir le rythme de développement.

Dans ce contexte, brupower explore également une évolution de sa stratégie de financement : **passer d'un modèle de financement 50 % public / 50 % citoyen à un ratio plus souple**, permettant d'accélérer les investissements dans les énergies renouvelables à Bruxelles. Nous explorons actuellement cette opportunité avec nos partenaires bancaire.

↑ +500
bénéficiaires électricité

↑ 300k€

Objectifs opérationnels pour 2025

Augmenter le nombre de membres bénéficiant de notre électricité

Intégrer 200 nouveaux membres dont 20 petites structures (PME, maisons médicales, boulangeries, etc.) dans notre dispositif de partage d'électricité d'ici l'été 2025.

Accroître le nombre de membres et le capital social

Lever 300 000 euros supplémentaires avant décembre 2025 pour renforcer notre capital.

Augmenter la capacité de production solaire dans la région

Signer des contrats pour une capacité supplémentaire de 1000 kWc (environ 1 000 000 euros d'investissement), avec une installation prévue début 2026.

Renforcer les ressources humaines de l'équipe opérationnelle

Recruter 0,8 équivalent temps plein supplémentaire (sous réserve d'obtention de subsides) ou mobiliser une ligne de crédit dédiée pour ce recrutement.

Assemblée Générale élective et statutaire

AG Statutaire

L'année 2025 sera une AG de modifications des statuts. Plusieurs points des statuts doivent être modifiés. Les modifications précises des statuts sont reprises dans l'annexe idoine envoyée avec la convocation à l'Assemblée générale.

1 - Alignement avec les prescriptions de brugel, CNC et ES, pour la reconnaissance de communauté d'énergie et acteur économie sociale

Dans le cadre de la procédure de reconnaissance de **brupower** en tant que **Communauté d'Énergie Citoyenne (CEC)**, le régulateur bruxellois **Brugel** a formulé trois demandes spécifiques de modifications statutaires, afin de garantir la conformité de la coopérative avec le cadre réglementaire bruxellois.

1. Gouvernance démocratique et contrôle effectif conforme à la définition d'une CEC

Demande de Brugel : inclure une clause précisant que le contrôle effectif doit être exercé uniquement par des membres qui sont soit des personnes physiques, soit des autorités locales, soit des PME pour lesquelles l'énergie n'est pas l'activité économique principale et qui n'exercent pas d'activité commerciale à grande échelle.

2. Clarification des activités exercées dans le cadre de la CEC

Demande de Brugel : intégrer explicitement dans l'objet social les activités caractéristiques d'une communauté d'énergie, en particulier le partage d'énergie.

3. Mécanismes d'admission des membres et prévention d'un contrôle non conforme

Demande de Brugel : formaliser les critères de sélection et les filtres appliqués lors de l'admission de nouveaux membres, pour éviter que des entités commerciales exercent un contrôle sur la coopérative.

2 - Modification des échéances comptables

La coopérative propose d'adapter l'exercice social pour l'aligner sur l'année civile, ce qui facilitera la gestion comptable, l'utilisation des outils informatiques et la lisibilité financière.

3 - Réduction du quorum de présence pour les AG ordinaires

Avec plus de 500 membres, un quorum de 50 % est devenu difficile à atteindre. Il est proposé de le réduire à 30 %, assurant une représentation significative tout en facilitant les délibérations.

4 - Plafond des souscriptions par membre à 25 000 euros

En lien avec un partenariat stratégique avec **Seacoop** (investissements dans l'éolien offshore), la coopérative propose de fixer un **plafond de souscription par membre à 25 000 €**, en conformité avec l'Arrêté Royal du 3 juin 2024 encadrant ces activités.

5 - Relèvement du plafond d'emprunt autorisé

Pour soutenir ses projets solaires et aligner son ratio dette/capitaux propres avec les standards du secteur, la coopérative souhaite relever le plafond d'endettement de 100 000 € à 500 000 €.

Élection de nouveaux membres au sein de l'OA

Trois nouveaux membres devront être élus :

- Un premier pour remplacer notre collègue Stan d'Herbemont, qui nous a accompagnés depuis le début de cette aventure et qui s'apprête à relever de nouveaux défis.
- Deux autres administrateurs viendront renforcer l'équipe actuelle pour faire face aux enjeux à venir.

Conformément à nos statuts, la coopérative vise la **parité de genre** au sein de ses instances. Ainsi, au moins l'un des nouveaux administrateurs devra être une femme.

De plus, dans un souci d'équilibre et de compétences, l'organe d'administration souhaite intégrer des profils disposant d'une **expertise en finances et en droit**. Bien entendu, l'Assemblée Générale reste souveraine pour élire les candidats jugés les plus pertinents.

L'appel à candidatures lancé en fin d'année a permis de rassembler cinq candidatures solides, portées par des personnes aux parcours personnels et professionnels particulièrement riches. Leur contribution serait précieuse pour l'avenir de brupower.

Voici une brève présentation réalisée par les personnes ayant soumis leur candidature au CA de brupower :

Marie Beudels



Passionnée par les enjeux du droit de l'énergie et actuellement engagée dans une thèse de doctorat portant sur la régulation des tarifs de réseau d'électricité, je souhaite mettre mon expertise juridique au service d'un projet auquel je crois. Je suis en effet convaincue par l'engagement environnemental et social de brupower et je suis motivée à contribuer activement à son développement, principalement en apportant un regard juridique dans les réflexions stratégiques de la coopérative.

Matthieu Henkens



Face à un monde où le repli sur soi et le déni des réalités climatiques dominant, il me paraît essentiel de créer et soutenir des initiatives qui replace l'humain et la coopération au centre de l'entrepreneuriat à mission. Grâce à mon expérience de l'entrepreneuriat et mon bagage financier et de gestion, j'espère pouvoir contribuer au développement de brupower en rejoignant le Conseil d'Administration. repreneur avec un solide bagage en finances et gestion, engagé pour une économie plus humaine et coopérative.

Antonia Proka



Mon objectif en tant que membre potentielle du conseil d'administration de brupower ? Mobiliser toujours plus de femmes (dans toute leur diversité et leur pouvoir) pour qu'elles s'investissent et participent activement aux activités de la coopérative. brupower a besoin de plus de toits, mais aussi de personnes plus actives. Jeune maman, j'aimerais explorer et contribuer à l'implication de nouvelles familles dans la vie de la coopérative. Comment ? Apprendre par la pratique !

Francesc Lopez



Pendant des années, j'ai travaillé avec Médecins Sans Frontières au cœur de crises humanitaires, guidé par une volonté de contribuer à un monde plus juste. Aujourd'hui, je m'engage localement avec brupower, convaincu que la transition énergétique doit être inclusive, portée collectivement et démocratiquement. Avec une solide expérience en gestion de projets, organisation institutionnelle, coordination d'équipes et transition durable, je souhaite mettre ces compétences au service de la coopérative pour renforcer son impact et lutter contre la précarité énergétique.

Gilles Maréchal



Déjà 3 ans que j'ai découvert brupower sur un stand à Flagey, tenu par Stan. Depuis, j'ai activement contribué à la mise en place du partage d'énergie, de manière transversale. Me présenter au CA, c'est une façon de soutenir une coopérative en plein essor, d'y apporter mon expérience en stratégie et en gestion... et de rejoindre une équipe engagée et conviviale

Mise en place du comité d'éthique

L'autre volet électif concernera la constitution du Comité d'éthique, tel que prévu dans nos statuts. Le moment est venu de donner vie à cette instance, essentielle pour **garantir les bonnes pratiques de fonctionnement, des relations coopératives saines, ainsi que la prévention et la résolution des conflits d'intérêts.**

Conformément aux statuts, le Comité d'éthique **s'engage à :**

- Rappeler à toutes les personnes concernées leur obligation de déclarer et mettre à jour leurs conflits d'intérêts chaque année lors de l'Assemblée Générale, via le formulaire dédié.
- Valider les évaluations réalisées par le groupe de travail "Care" concernant l'existence de conflits d'intérêts.
- En cas de conflit d'intérêt avéré, la personne concernée sera écartée des réunions, de l'accès aux informations et des décisions liées au conflit, jusqu'à sa résolution.
- Si le conflit d'intérêt persiste, le Comité prendra contact avec la personne référente du groupe concerné et pourra retirer la personne du groupe de travail.
- Si la personne concernée est membre de l'organe d'administration, le président ainsi qu'au moins un autre administrateur en seront informés.

Le Comité d'éthique de brupower est composé de **trois à neuf membres**, tou.te.s sociétaires de la coopérative, **tirés au sort** par l'Assemblée Générale parmi les coopérateur.trice.s volontaires. Son fonctionnement repose sur un principe de renouvellement par tiers chaque année, afin d'assurer à la fois continuité et renouvellement. Les membres sont élus pour un **mandat de trois ans**, renouvelable une seule fois.

Lors de l'Assemblée Générale 2025, trois sociétaires seront tirés au sort pour constituer le tout premier Comité d'éthique de la coopérative. Cette désignation marque le lancement officiel de cet organe, appelé à jouer un rôle clé dans le respect des valeurs et principes portés par brupower.

